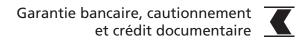
Commercez sans prendre de risque



Pour les entreprises et les particuliers désirant garantir des prestations ou obligations de paiement

Garantie bancaire et cautionnement

Vous devez exécuter une prestation ou livraison de marchandises, ou garantir un paiement, la BCF vous apporte la sécurité voulue en délivrant une garantie bancaire ou un cautionnement. Dans les deux cas, la BCF garantit la bonne exécution de la prestation que vous avez convenue avec un tiers.

Vos avantages

- Protection du créancier contre l'insolvabilité du débiteur; bénéficier de la solvabilité reconnue de la banque peut vous permettre de réaliser davantage d'affaires
- Sécurité de paiement sans mouvement de fonds
- Coût limité
- Liquidités supplémentaires car il n'y a pas de retenue de garantie sur vos factures

Pour les entreprises et les artisans qui travaillent au-delà des frontières

Crédit documentaire

Lorsque vous effectuez des transactions avec des clients à l'étranger, vous ne voulez pas prendre de risque inconsidéré. Si vous êtes acheteur, vous voulez avoir la certitude que votre fournisseur vous livrera la marchandise ou la prestation dans les délais convenus. Si vous êtes vendeur, vous voulez avoir la garantie d'être payé une fois votre marchandise expédiée. Pour satisfaire ces points, la BCF vous propose le crédit documentaire, soumis aux règles de la Chambre de Commerce Internationale.

Vos avantages

- Minimalisation des risques
- Prépaiements évités
- Produit adaptable à toute transaction
- Coûts limités





Veuillez prendre contact avec un conseiller